

FCP DELTA EPARGNE ACTIONS
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « DELTA EPARGNE ACTIONS » arrêtés au 31 Décembre 2016, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers du fonds commun de placement « DELTA EPARGNE ACTIONS » arrêtés au 31 Décembre 2016.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration du gestionnaire. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « DELTA EPARGNE ACTIONS », ainsi que les résultats de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Vérifications spécifiques

1. Selon les dispositions de la législation fiscale en vigueur, le gestionnaire est tenu de déposer au bureau de contrôle des impôts la déclaration d'existence du fonds commun de placement « DELTA EPARGNE ACTIONS » selon un modèle établi par l'administration afin d'obtenir une carte d'identification fiscale. À ce titre, il est à signaler que, cette obligation fiscale a été remplie au cours de l'année 2016.

2. Nous n'avons pas des observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport sur la gestion de l'exercice 2016.

3. Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 12 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes :
Expertise & Conseil International
Aymen EL ABED

BILAN
arrêté au 31/12/2016
(Unité : en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	164 563	173 399
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		146 917	155 743
b - Obligations et Valeurs assimilées		17 646	17 656
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		3 167	2 155
a - Placements monétaires		-	-
b - Disponibilités	3-10	3 167	2 155
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		167 729	175 554
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	1 812	1 607
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-9	3 533	3 394
TOTAL PASSIF		5 345	5 001
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-4	156 663	166 276
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	5 720	4 276
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		5 719	4 276
ACTIF NET		162 384	170 553
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		167 729	175 554

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/12/2016
(Unité : en Dinars)

	Notes	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	9 468	8 868
a - Dividendes		8 535	7 937
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		933	931
c - Revenus des autres valeurs		-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-3	158	64
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 626	8 932
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-7	-1 460	-1 754
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 167	7 178
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-
CH 2 - Autres charges	3-8	-2 478	-2 510
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 688	4 668
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		31	-392
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		5 719	4 276
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u> <u>(annulation)</u>		-31	392
* Variation des +/- values potentielles sur titres		18 378	-12 458
* +/- values réalisées sur cession des titres		-5 034	-17 876
* Frais de négociation de titres		-226	-266
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		18 807	-25 932

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31/12/2016
(Unité : en Dinars)

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>		
a - Résultat d'exploitation	5 688	4 668
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	18 378	- 12 458
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	- 5 034	- 17 876
d - Frais de négociation de titres	- 226	- 266
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	- 3 722	- 5 256
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>		
a - Souscriptions	-	9 785
* Capital	-	9 791
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-247
* Régularisations des sommes distrib.	-	240
b - Rachats	- 23 253	- 13 773
* Capital	- 21 499	- 15 432
* Régularisation des sommes non distrib.	- 1 232	2 045
* Régularisation des sommes distrib.	- 522	- 387
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 8 168	- 35 176
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de l'exercice	170 553	205 729
b - En fin de l'exercice	162 384	170 553
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>		
a - En début de l'exercice	1 833	1 886
b - En fin de l'exercice	1 596	1 833
VALEUR LIQUIDATIVE	101,744	93,045
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	11,86%	-12,27%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31/12/2016

(Unité en Dinars)

1- LA PRESENTATION DU « FCP DELTA EPARGNE ACTIONS »

« FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne en actions (C.E.A), régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Il a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 08 Mai 2007. Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières. Sa durée de vie est de 99 ans.

Fiscalement, les intérêts encaissés par le fonds au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de distribution.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers arrêtés au 31/12/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Ils sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la côte sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements en actions admises à la côte

Les placements en actions admises à la côte sont évalués, en date du 31/12/2016, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3. Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont constitués de bons de trésor assimilables.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésor assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des bons de trésor assimilables du FCP.

En conséquence, les placements en bons de trésor assimilables ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 164 563 DT et se détaille ainsi :

Titre	Quantité	Prix de Revient au 31/12/2016	V. Boursière au 31/12/2016	% Actif
Actions		158 175	146 917	87,59%
ARTES	1 594	11 780	12 607	7,52%
ATL	4 800	14 370	14 208	8,47%
ATTIJARI LEASING	300	5 631	5 907	3,52%
ATTIJARI BANK	450	12 780	12 158	7,25%
EURO-CYCLES	20	878	818	0,49%
NEW BODY LINE	2 000	13 616	13 574	8,09%
SFBT	712	14 337	13 514	8,06%
SIAME	6 000	15 240	14 382	8,57%
SOTRAPIL	1 320	11 309	11 604	6,92%
SOTUVER	3 152	16 928	11 864	7,07%
TPR	5 000	18 505	14 150	8,44%
TUNIS RE	1 760	17 361	14 777	8,81%
WIFACK	1 000	5 440	7 353	4,38%
Obligations		17 102	17 646	10,52%
BTA09MAI2022	17	17 102	17 646	10,52%
Totaux		175 277	164 563	98,11%

Les mouvements du portefeuille durant l'exercice 2016 se présentent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	+/- valeurs latentes	Valeur au 31 Décembre	+/- valeurs réalisées
Solde au 31/12/2015	202 481	609	-29 691	173 399	
Acquisitions	73 488			73 487	
Obligations & Valeurs assimilés	-			-	
Actions	73 488			73 487	
Cession et remboursement	100 692			100 692	-5 034
Obligations & Valeurs assimilées	-			-	-
Actions	100 692			100 692	-5 034
Variation des +/- valeurs latentes			18 370	18 370	
Actions			18 378	18 378	
Obligations & Valeurs assimilés			-8*	-8*	
Variation intérêts courus		-2		-2	
Solde au 31/12/2016	175 277	607	-11 321	164 563	-5 034

*Surcotes sur BTA

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 468 Dinars au 31/12/2016, contre un montant de 8 868 Dinars au 31/12/2015, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des actions		
Dividendes	8 535	7 937
Revenus des Obligations & valeurs assimilées		
Intérêts BTA	933	931
Total	9 468	8 868

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31/12/2016, à 158 Dinars et représentent le montant des intérêts sur le compte courant.

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Intérêts/ Compte de dépôt	158	64
Total	158	64

3-4 Note sur le capital

Capital au 31/12/2015	
- Montant	166 276
- Nombre de parts	1 833
- Nombre de copropriétaires	9
Souscriptions	
- Montant	
- Nombre de parts	
- Nombre de nouveaux copropriétaires	
Rachats effectués	
- Montant	-22 731
- Nombre de parts	237
- Nombre de copropriétaires sortants	3
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	18 378
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-5 034
- Frais de négociation de titres	-226
Capital au 31/12/2016	
- Montant	156 663
- Nombre de parts	1 596
- Nombre de copropriétaires	6

3-5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2016 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
Sommes distribuables de l'exercice	5 719	4 276
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1	-
Total	5 720	4 276

3-6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 1 812 DT contre 1 607 DT au 31/12/2015, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Gestionnaire	156	114
- Dépositaire	1 656	1 493
Total	1 812	1 607

3-7 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31/12/2016 à 1 460 DT contre 1 754 DT au 31/12/2015, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Rémunération du gestionnaire	1 297	1 559
- Rémunération du dépositaire	162	195
Total	1 460	1 754

3-8 Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2016 à 2 478 DT contre 2 510 DT au 31/12/2015, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Honoraires du commissaire aux comptes	2 000	2000
- Rémunération du CMF	162	195
- Publicité & Publication	301	315
- Services bancaire et assimilés	15	-
Total	2 478	2 510

3-9 Note sur les autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 3 533 DT contre 3 394 DT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Honoraires de CAC à payer	3 470	3 279
- Redevance CMF à payer	61	62
- État retenue à la source	2	53
Total	3 533	3 394

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 3 167 DT contre 2 155 DT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Avoirs en banque	3 167	1 589
- Sommes à l'encaissement	-	566
- Sommes à régler	-	-
Total	3 167	2 155

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de « **FCP DELTA EPARGNE ACTIONS** » est confiée à la société « STB Manager ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,8 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4-3. Données par part et ratios pertinents

4.3.1 – Données par part

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
REVENUS DES PLACEMENTS	6,032	4,873	4,721	6,181	3,104
<i>Charges de gestion des placements</i>	-0,915	-0,957	-0,903	-1,185	-1,114
REVENU NET DES PLACEMENTS	5,117	3,916	3,819	4,996	1,989
<i>Autres produits</i>	-	-	-	0,028	0,042
<i>Autres charges</i>	-1,553	-1,369	-1,227	-1,494	-1,066
RESULTAT D'EXPLOITATION	3,564	2,546	2,592	3,53	0,965
<i>Régularisation du résultat d'exploitation</i>	0,019	-0,214	0,065	-0,888	-0,043
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,583	2,333	2,657	2,642	0,922
<i>* Variation des +/- values potentielles sur titres</i>	11,515	-6,797	13,171	-2,703	-15,588
<i>* +/- values réalisées sur cession des titres</i>	-3,154	-9,752	-6,690	-12,236	9,200
<i>* Frais de négociation de titres</i>	-0,142	-0,145	-0,171	-0,235	-0,094
*+/- valus sur titres & frais de négociation	8,219	-16,694	6,309	-15,174	-6,481
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11,784	-14,147	8,901	-11,644	-5,516
RESULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	8,219	-16,694	6,309	-15,174	-6,481
<i>Régularisation du résultat non distribuable</i>	-0,772	0,981	0,774	3,972	-0,318
Sommes non distribuables de l'exercice	7,447	-15,713	7,083	-11,202	-6,799
<i>Distribution de dividendes</i>	2,332	2,657	2,641	0,923	0,640
Valeur liquidative	101,744	93,045	109,082	101,984	111,467

4.3.2 – Ratios de gestion des placements :

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Actif net moyen	166 468,275	188 140,839	184 247,539	170 450 ,450	255 979,381
Charges de gestion de placements/Actif net Moyen	0,88%	0,93%	0,92%	1,11%	0,97%
Autres Charges/Actif net Moyen	1,49%	1,33%	1,26%	1,40%	0,93%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif net Moyen	3,42%	2,48%	2,65%	3,31%	0,84%